

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 11 (1972)
Heft: 42

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications officielles

Les textes que vous trouverez ci-dessous et aux deux pages suivantes sont rédigés à l'intention de tous les Suisses de l'étranger. Ils ne peuvent donc pas prendre en considération toutes les particularités locales. Ils sont en revanche complétés, selon les besoins, dans les pages régionales, par des communications des Ambassades, Consulats généraux ou Consulats.

Commission de coordination pour le rayonnement de la Suisse à l'étranger

Le Conseil fédéral a décidé de créer une commission de coordination pour le rayonnement de la Suisse à l'étranger; celle-ci est chargée d'élaborer une conception générale qui permettrait notamment d'assurer une plus grande efficacité aux actions présentant à l'étranger les différents aspects de notre vie nationale, en particulier sur les plans culturel, touristique et économique. Le Conseil fédéral a nommé, à la présidence de la commission, M. Willy Spühler, ancien Conseiller fédéral.

Abonnement à la Feuille fédérale

La Chancellerie fédérale publie chaque semaine une Feuille fédérale à laquelle sont en outre annexés les feuilles parues du Recueil des lois fédérales, le résumé des délibérations de l'Assemblée fédérale et le Bulletin des places vacantes dans l'administration.

La Feuille fédérale contient les délibérations du Conseil fédéral qui peuvent être livrées à la publicité, les messages et les rapports du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale (y compris les projets de lois et d'arrêts fédéraux), les circulaires du Conseil fédéral, les pu-

blications des départements et d'autres administrations de la Confédération (notamment les mises au concours de places et de livraisons à faire à la Confédération), enfin des avis émanant d'autorités fédérales.

Quant au Recueil des lois fédérales, il comprend notamment les lois, ordonnances et arrêtés fédéraux, les règlements, les traités conclus avec l'étranger, etc.

On peut s'abonner à la Feuille fédérale directement auprès de l'imprimerie (Imprimerie des Hoirs C.-J. Wyss SA, 3001 Berne; c.c.p. 30-3710) pour la somme de 58 francs par an (prix valable pour l'étranger), plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement. Il est également possible de ne s'abonner qu'au Recueil des lois fédérales ou au Bulletin des places vacantes.

Inscription au semestre d'hiver 1972/1973 dans les universités suisses

Il est vivement recommandé à nos compatriotes de l'étranger qui désirent commencer des études universitaires en Suisse de s'inscrire dans les plus brefs délais auprès de l'établissement de leur choix. Les derniers délais d'inscription varient beaucoup d'une université à l'autre et s'échelonnent, selon les cas, entre la fin juillet (notamment à Berne, Zurich et Saint-Gall) et le début des cours. Pour les études en médecine, il est souvent néces-

saire de s'inscrire 5 à 6 mois à l'avance, en particulier en Suisse romande. Les secrétariats des différents établissements universitaires suisses (Universités de Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, Berne, Bâle, Zurich, Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich, Ecole de hautes études économiques et sociales de Saint-Gall) fourniront aux intéressés tous les autres renseignements nécessaires.

Pro Patria 1972, Série II/72

Trouvailles archéologiques de diverses époques



Pointes de harpons (Age de la pierre)



Vase à hydre (Période de Hallstatt)



Buste en or de Marc-Aurèle (Epoque romaine)



Rondelle décorative (Haut Moyen Age)